

## NOTE DE SYNTHÈSE

### Séance thématique 4 : Améliorer le climat des affaires<sup>1</sup>

*Dans les pays arabes en transition, le secteur privé doit devenir le principal moteur d'une croissance à forte intensité d'emploi. Il sera particulièrement important de renforcer les petites et moyennes entreprises (PME), car l'expérience montre qu'elles créent d'une grande proportion des nouveaux emplois. Cette note présente tout d'abord un aperçu des principaux défis auxquels est confronté aujourd'hui le secteur privé dans les pays arabes en transition. Elle cerne ensuite les domaines importants de renforcement nécessaire du climat des affaires sur lesquels l'État pourrait se concentrer dans les années à venir.*

#### I. LE DÉFI

**Un secteur privé compétitif constitue un moteur de création d'emplois et de croissance.** Partout dans le monde, le secteur privé représente la majorité des emplois et des activités économiques. Et, au sein du secteur privé, le plus grand nombre d'emplois créé vient des PME<sup>2</sup>. L'État joue un rôle important à l'appui des entreprises en stimulant le climat des affaires, grâce à des stratégies visant à remplir les besoins de différents types d'entreprises; si les petites et moyennes entreprises influent dans l'ensemble davantage sur le niveau d'emploi, les grandes entreprises contribuent davantage à la croissance de la productivité et à l'innovation (Ayyagari, 2011).

**Le « maillon intermédiaire manquant » caractérise les secteurs privés des pays arabes en transition<sup>3</sup>.** Ce phénomène existe dans de nombreux autres pays en développement et émergents, et s'inscrit d'ordinaire dans un contexte où:

- **Quelques grandes entreprises (souvent) d'État ou privilégiées dominent le secteur formel.** Souvent ces sociétés ont été protégées d'une pleine concurrence en raison de leurs relations de proximité avec des décideurs politiques<sup>4</sup>. Ceci a diminué les incitations pour les entreprises d'augmenter leur productivité, d'où une situation où peu d'entreprises sont véritablement en position de se mesurer à la concurrence sur les marchés mondiaux.
- **Un vaste secteur informel avec de nombreuses petites entreprises (Schneider *et al.*, 2010).** Dans ce secteur, les entreprises, même solidement établies, restent souvent petites, ce qui peut également constituer un moyen pour

---

<sup>1</sup> Cette note a été rédigée à titre de note d'information pour la conférence « Emploi, croissance et équité », qui s'est tenue à Amman les 11 et 12 mai 2014. Elle a été rédigée par Carolin Geginat avec l'excellente assistance en recherche de Shady Darrag, Paul Zimand et Daniah Orkoubi. Sa rédaction a eu l'avantage des commentaires formulés par Daniela Gressani, Bjorn Rother, Jean-François Dauphin et Gaëlle Pierre. **Cette note ne peut être réputée représenter les points de vue du FMI.** Les opinions exprimées dans cette note sont celles de l'auteur et ne reflètent pas nécessairement celles du FMI, ni les politiques du FMI.

<sup>2</sup> Selon le document *Jobs Study* (2013) de la SFI, plus de la moitié des emplois formels dans le monde se trouvent dans les PME.

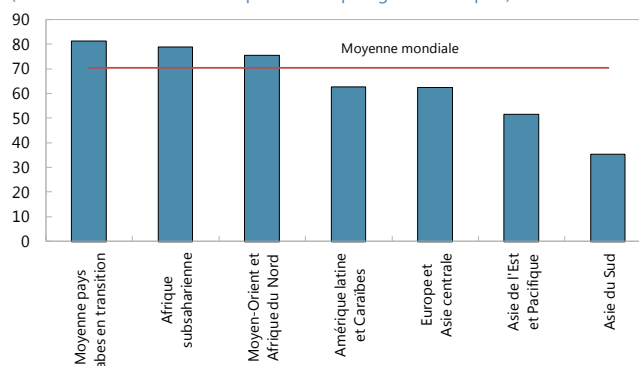
<sup>3</sup> Voir Freund *et al.* (2013) pour plus de détails sur le phénomène du « maillon intermédiaire manquant » en Tunisie.

<sup>4</sup> Voir Freund *et al.* (2014) par exemple pour une analyse de la stratégie que les entreprises liées au gouvernement Ben Ali, en Tunisie, ont utilisées pour tirer parti des politiques et des réglementations pour augmenter leur part de marché.

échapper aux réglementations et aux impôts. Leur productivité est souvent basse en raison d'un manque d'accès fiable aux ressources, notamment le crédit ou une main-d'œuvre qualifiée (La Porta et Schleifer, 2008).

- Une insuffisance de petites et moyennes entreprises dans le secteur formel.** Selon un recensement des entreprises effectué au Maroc et en Tunisie, peu de sociétés voient leur taille évoluer (Rijkers et Arouri, 2012). En Jordanie, il apparaît qu'à leur démarrage, les entreprises sont de plus grande taille qu'au Brésil par exemple, mais au Brésil en dix ans d'exploitation, elles doublent de taille (Banque mondiale, 2013). Autre exemple du phénomène du « maillon intermédiaire manquant » : le secteur bancaire dans la région. Les trois plus grandes banques de chacun des pays arabes en transition, contrôlent en moyenne plus de 80% des actifs bancaires, contre 61% pour les autres marchés en développement (figure 1).

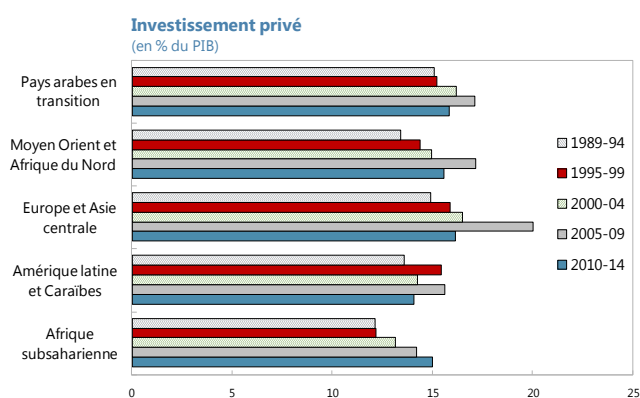
**Figure 1. La concentration des banques dans les pays arabes en transition est plus élevée que dans toute autre région du monde.** (% du total des actifs détenus par les trois plus grande banques)



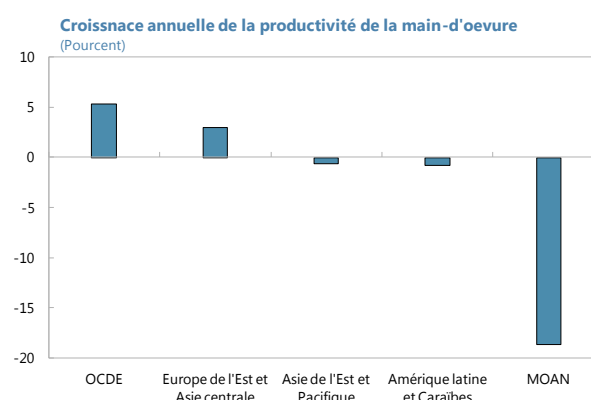
Source : Banque mondiale, *Global Financial Development Database (GFDD)*, avril 2013 update.

**Le « maillon intermédiaire manquant » affecte la croissance globale de la productivité.** Les pays arabes en transition ne sont pas les seuls à pâtir de l'absence d'entreprises moyennes<sup>5</sup>, mais ce phénomène semble y affecter la productivité globale du secteur privé davantage que dans d'autres régions. Il a été démontré que le secteur privé dans l'ensemble de la région Moyen-Orient et Afrique du Nord (MOAN) est moins productif que celui d'autres économies émergentes (figure 2). Les entreprises y sont aussi globalement moins avancées du point de vue technologique, investissent et innovent moins, et exportent un panier de biens plus restreint (Banque mondiale, 2009).

**Figure 2. La productivité des entreprises de la région MOAN est dans l'ensemble faible et elles investissent peu.**



Sources: Estimations des autorités nationales et des services du FMI.



Sources: Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) et Banque mondiale

<sup>5</sup> Voir Banque mondiale (2012) pour plus de détails sur le « maillon intermédiaire manquant » dans le secteur manufacturier en Indonésie.

**Un accès restreint aux marchés et au crédit, ainsi qu'une infrastructure insuffisante, limitent la compétitivité des entreprises.** Sur les 148 pays inclus dans le *Global Competitiveness Index* du Forum économique mondial, les pays arabes en transition sont au 100<sup>e</sup> rang. Ils accusent en particulier un retard sur les pays plus riches quant à leur capacité d'innovation et d'utilisation de nouvelles technologies, deux aspects très importants du développement du secteur privé qui ne relèvent pas du cadre de cette note. Mais ils pâtissent également d'environnements institutionnels et d'une gouvernance relativement médiocres, de marchés financiers moins développés, de marchés de petite taille, et d'infrastructures perçues comme étant de mauvaise qualité (figure 3). Par exemple :

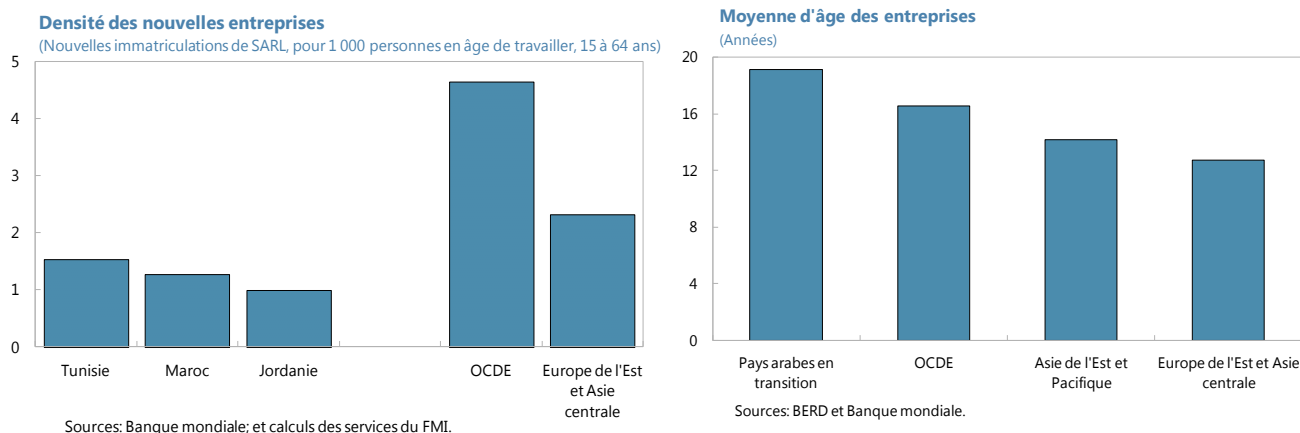
- Les entreprises dans la région notent qu'il est important de rendre les réglementations actuelles plus transparentes et opérantes, pour réduire les pouvoirs discrétionnaires des fonctionnaires et apporter des règles de concurrence égales aux petites et aux grandes entreprises ;
- Les banques tendent à prêter aux emprunteurs de plus grande taille et privilégiés. Le plus faible pourcentage d'entreprises possédant des lignes de crédit ou des prêts accordés par des institutions financières se trouve dans la région MOAN, et peu est fait pour financer de nouvelles entreprises, novatrices, qui ont d'excellentes idées de projets mais peu de capital de départ pour les financer (Alvarez de la Campa, 2011; Rocha et al., 2011) ;
- D'importantes insuffisances d'infrastructure ont été identifiées, en particulier dans les secteurs des transports et de l'électricité (Banque mondiale, 2013) ;
- L'investissement direct étranger (IDE), avec son incidence putative sur la productivité des entreprises et sur le développement du marché, est dans l'ensemble faible et est à peine revenu à son niveau pré-Printemps arabe, au Maroc et en Tunisie ; et
- Une intégration commerciale restreinte ne permet pas aux entreprises de participer pleinement aux marchés mondiaux, ni aux chaînes d'approvisionnement (Chauffour, 2012).

**La création de nouvelles entreprises formelles est moins susceptible de se produire dans les pays arabes en transition qu'ailleurs.** Le taux d'entrée des entreprises dans le secteur formel est nettement inférieur à celui d'autres régions. Dans les pays arabes en transition, le nombre d'entreprises immatriculées pour 1 000 habitants, pour lesquelles des données sont disponibles, est d'un quart environ celui de l'OCDE, et de moitié celui de l'Europe de l'Est et Asie centrale. Les entreprises sont également, dans l'ensemble, plus anciennes qu'ailleurs (figure 4). Bien que des progrès éducatifs impressionnants ont été réalisés ces dernières décennies, les pays arabes en transition et d'autres pays de la région MOAN n'ont pas connu de renouveau de l'élite des affaires, avec l'arrivée d'une génération de chefs d'entreprise, plus jeunes, mieux instruits, une tendance qui a - elle - été observée ailleurs dans le monde en développement<sup>6</sup>.

---

<sup>6</sup> Comparée à d'autres régions, la région MOAN a le plus grand pourcentage de chefs d'entreprises manufacturières qui n'ont pas terminé l'école secondaire : 13% pour la région MOAN, contre 6% en Europe de l'Est et Asie centrale, 5% en Asie de l'Est et 3% en Asie du Sud (Banque mondiale, 2008).

**Figure 4. Le taux d'entrée et de sortie des entreprises est bas dans les pays arabes en transition**



## II. UNE VOIE D'AVENIR POSSIBLE

### A. Les pays arabes en transition doivent encourager l'entrepreneuriat et l'entrée dans le secteur formel ...

#### Des réglementations plus opérantes pour la création d'entreprises et leur transition vers le secteur formel.

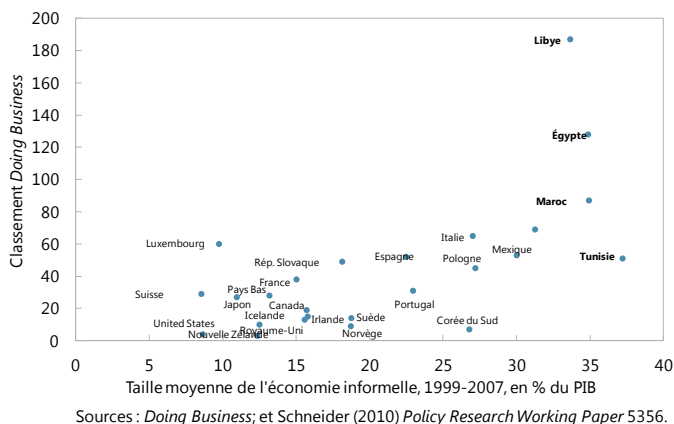
Les pays dotés d'environnements réglementaires commerciaux de qualité ont dans l'ensemble de plus petits secteurs informels (figure 5) et davantage de nouvelles entreprises, ce qui aboutit à une meilleure croissance globale (Djankov *et al.*, 2006; Klapper *et al.*, 2006; Klapper et Love, 2011).

Plusieurs facteurs (efficacité et justesse des régimes juridiques et réglementaires, rapidité et coût du processus d'immatriculation des entreprises, souplesse de la réglementation du travail, et fiscalité des entreprises) sont importants pour l'entrée des entreprises (Klapper et Love, 2010 ; Bruhn, 2013 ; Branstetter, 2010).

De plus, pour les moyennes entreprises - les plus cruciales pour la création d'emplois - des réglementations simples et d'application uniforme sont les plus bénéfiques (Hallward-Driemeier *et al.*, 2010).

**Un cadre plus efficace pour la sortie des entreprises afin d'encourager l'entrepreneuriat.** Le cadre de liquidation des entreprises est un aspect important d'un environnement réglementaire efficace. Il apparaît que les investisseurs sont plus disposés à investir et à ouvrir de nouvelles entreprises dans les pays qui leur assurent, en cas d'insolvabilité, la récupération d'une grande partie de leur investissement. Ce qui n'est pas le cas dans la plupart des pays arabes en transition : les procédures d'insolvabilité sont souvent longues et onéreuses, et les investisseurs

Figure 5. Davantage d'entreprises restent dans le secteur informel lorsque les réglementations du commerce sont insuffisantes.



ne sont donc pas véritablement protégés. Par exemple, selon l'indicateur de *Doing Business* le plus récent concernant l'insolvabilité, les créanciers garantis dans la région peuvent espérer récupérer 27 cents par dollar lorsqu'une entreprise est insolvable. Par comparaison, aux États-Unis, ils peuvent recouvrer jusqu'à 82 cents. Des réformes des régimes d'insolvabilité pourraient se focaliser sur les éléments ci-dessous (Uttamchandani, 2011 ; Tahari *et al.*, 2007) :

- L'élément le plus important est que les procédures d'insolvabilité doivent s'appuyer sur des tribunaux plus opérants (voir la note sur le renforcement de la transparence et de la gouvernance) ;
- Les droits pré-faillite des créanciers garantis doivent être clairs, transparents et véritablement protégés ;
- Les lois sur l'insolvabilité pourraient frayer des voies utiles menant à une restructuration au lieu d'une liquidation. Les actifs d'une entreprise non viable en difficulté financière doivent être redéployés dès que possible pour maintenir une productivité économique maximum. Seuls quelques pays (par exemple : le Maroc) sont dotés à l'heure actuelle de régimes d'insolvabilité permettant la restructuration des sociétés ; et
- Pour qu'une conversion d'entreprise réussisse, un corpus de professionnels (experts en restructuration, administrateurs judiciaires/syndics rompus aux négociations avec les créanciers et la restructuration de la dette, et juges) doit être formé. À l'heure actuelle, la région ne possède pas les connaissances spécialisées nécessaires, ce qui amène d'autant plus à la liquidation plutôt qu'à la restructuration.

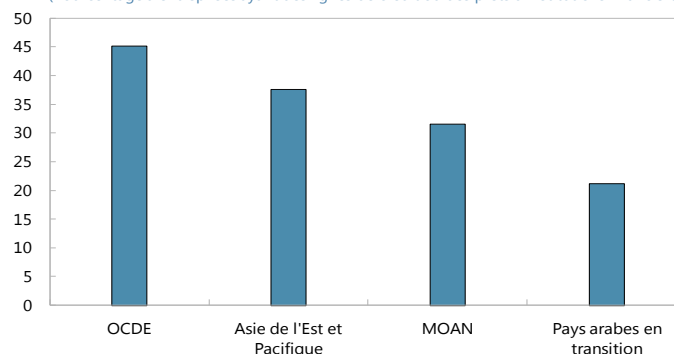
### B... et devraient améliorer l'environnement pour que les entreprises se développent

**Accès plus facile aux financements.** La région MOAN compte le plus bas pourcentage d'entreprises ayant des lignes de crédit ou des prêts venant d'institutions financières (figure 6), et alors que les banques considèrent que les PME sont un segment de marché prometteur, 8% seulement des prêts bancaires leur sont accordés. L'insuffisance d'information sur le crédit, des droits des créanciers et d'infrastructure des garanties, sont les principales raisons pour lesquelles les banques hésitent à accorder des prêts aux PME dans la région (Alvarez de la Campa, 2011 ; Rocha, 2011).

Les pouvoirs publics peuvent appuyer davantage l'accès au crédit bancaire, particulièrement pour les PME, en améliorant les systèmes d'information du crédit et en renforçant les régimes de garantie. La plupart des pays arabes en transition dépendent de registres centraux de crédit publics classiques, et même les pays qui se sont dotés de centrales des risques privées accusent un retard sur les autres régions en termes de couverture et de qualité des informations<sup>7</sup>. De plus, les indicateurs standards montrent que les pays arabes en

**Figure 6. Les entreprises dans les pays arabes en transition ont un accès limité aux ressources financières formelles**

(Pourcentage d'entreprises ayant des lignes de crédit ou des prêts d'institutions financières)



Sources: BERT et Banque mondiale.

<sup>7</sup> Madeddu, 2010. Des améliorations ont été enregistrées en Égypte et au Maroc avec la mise en place de centrales des risques privées, en Jordanie avec l'adoption d'une loi profilée sur les centrales des risques (en préparation pour la création d'une centrale des risques en 2014) et en Tunisie, avec la modernisation du registre central des crédits. Néanmoins, davantage doit être fait pour améliorer l'étendue et la profondeur des informations sur le crédit, particulièrement pour les PME : la communication de données aux centrales des risques devrait être obligatoire et inclure tous les prêts ; les données positives et négatives devraient être disponibles ; les services publics et les télécommunications devraient être inclus ; et des incitations devraient être offertes aux centrales des risques privées pour l'élaboration de services à valeur ajoutée (par ex. le pointage du crédit et les cotes de solvabilité des PME).

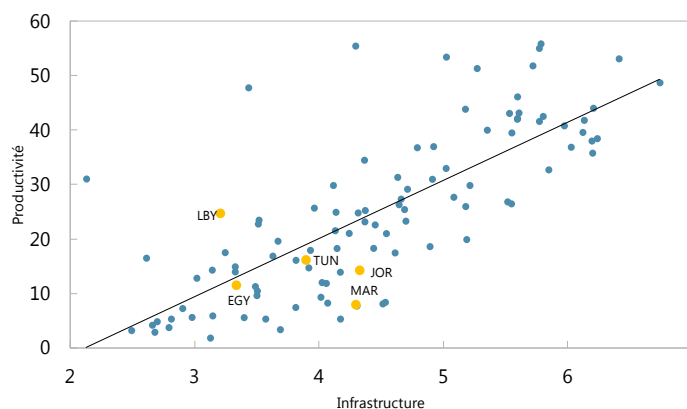
transition ont des lacunes dans la quasi-totalité des éléments des régimes de garanties<sup>8</sup> : la région se classe au dernier rang dans le domaine des droits des créanciers, selon l'indice des garanties juridiques de l'indicateur de *Doing Business* de la Banque mondiale.

### Amélioration de l'infrastructure

Les investissements dans de nouvelles infrastructures et dans l'entretien de l'infrastructure existante sont des biens publics essentiels, qu'il incombe à l'État de fournir pour soutenir la productivité des entreprises (figure 7).

- Dans de nombreux pays de la région MOAN, une infrastructure médiocre entrave les capacités productives : par exemple, les entreprises sont souvent confrontées à des infrastructures de transport insuffisantes pour accéder aux marchés des biens et services, une alimentation électrique incertaine et des réseaux de communication obsolètes. Les domaines prioritaires d'investissement public afin de rehausser l'efficacité des infrastructures varient selon les pays. En Égypte, les infrastructures permettant d'améliorer la productivité des entreprises sont notamment le réseau routier, ferroviaire et portuaire pour exporter les biens et les services sur les marchés étrangers ; les transports publics pour se rendre sur le lieu de travail ; et une génération et distribution d'électricité amplifiées pour améliorer la fiabilité de la fourniture d'électricité.
- En Jordanie, la pénurie d'eau est une importante préoccupation car de nombreux ménages n'ont soit pas l'eau courante ou leur approvisionnement est limité. D'importants investissements sont nécessaires pour améliorer le service et toucher une plus grande proportion de la population, notamment dans les zones rurales. Parallèlement, si la fourniture d'électricité est en général fiable, d'importants investissements dans le réseau de transport d'électricité et la capacité de génération sont également nécessaires pour faire face à la demande croissante dans les années à venir.
- La Libye est confrontée à d'importants goulets d'étranglement dans la quasi-totalité des infrastructures, à la suite d'années de sous-investissement. Le besoin le plus urgent se situe dans la mise en œuvre du projet de réseau autoroutier est-ouest, nord-sud. Un travail sera également nécessaire pour régler de graves pénuries d'eau et accroître la production d'électricité et la capacité de raffinage de pétrole.
- Au Maroc, la poursuite de la construction d'infrastructures dans des régions les moins développées que les centres économiques majeurs de Casablanca, Tanger et Marrakech, constitue une importante priorité.
- Au Yémen, l'insuffisance de la production d'électricité constitue la principale contrainte d'infrastructure. Le Yémen compte le taux d'électrification le plus bas de tous les pays de la région MOAN, avec une couverture

Figure 7. Une meilleure infrastructure pourrait favoriser une plus grande croissance de la productivité.



Sources: Rapport FME, *Global Competitiveness Report*, 2013-14; autorités nationales ; et estimations des services du FMI.

<sup>8</sup> Le cadre juridique et réglementaire concernant les opérations garanties doivent être renforcés en permettant par exemple qu'un éventail plus large d'actifs soit accepté à titre de garantie (par ex. : effets à recevoir et stocks) et le développement de centrales de garanties modernes informatisées (Alvarez de la Campa, 2011).

moyenne de 55%, contre une moyenne régionale de 90%. Les autres contraintes d'infrastructure comprennent l'absence de capacités de gestion de l'eau (collecte et distribution), tant pour l'eau potable que pour l'irrigation.

**Promotion de l'intégration commerciale.** L'intégration commerciale favorise certes la création d'entreprises et d'emplois dans les secteurs d'exportation ; mais elle catalyse aussi les IDE qui favorisent la productivité (FMI, 2014). Ces dernières décennies, les exportations de marchandises des pays arabes en transition, en part de PIB, ont accusé un retard sur les marchés émergents moyens et les pays en développement. La structure des échanges des pays arabes en transition comprend des échanges commerciaux intrarégionaux insuffisants et une complémentarité restreinte de leurs exportations, ce qui limite dans l'ensemble la taille du marché des entreprises et leur potentiel de croissance par la réduction des avantages qu'offriraient des chaînes d'approvisionnement intrarégionales. En dépit d'efforts en vue d'une plus grande libéralisation des échanges, les barrières tarifaires et non tarifaires importantes perdurent : l'indice de restriction des échanges de la Banque mondiale classe la région MOAN après l'Afrique subsaharienne ; la région a également de moins bons résultats quant aux mesures de facilitation des échanges. Par exemple, les transports sont onéreux en raison de l'absence de concurrence, tout comme les restrictions de visas et de permis pour les camionneurs étrangers (Malik, 2013). Des réformes du régime commercial pour réaliser une plus grande ouverture peuvent être particulièrement avantageuses, et l'expérience montre qu'une intégration intensifiée catalyse des réformes dans d'autres domaines (par exemple : réglementations des affaires et marchés du travail).

## Bibliographie

1. Alvarez de La Camp, A., 2011, "Increasing Access to Credit through Reforming Secured Transactions in the MENA Region," World Bank Policy Research Working Paper 5613 (Washington: World Bank).
2. Ayyagari, M., A. Demircuc-Kunt, and V. Maksimovic, 2011, "Small vs. Young Firms across the World: Contribution to Job Creation, Employment and Growth," World Bank Policy Research Working Paper 5631 (Washington: World Bank).
3. Behar, A., and J. Mokl, 2013, "Does Public-Sector Employment Fully Crowd Out Private- Sector Employment?" IMF Working Paper 13/146 (Washington: International Monetary Fund).
4. Branstetter, Lee G., F. Lima, L. J. Taylor and A. Venâncio, 2010, "Do Entry Regulations Deter Entrepreneurship and Job Creation? Evidence from Recent Reforms in Portugal." National Bureau of Economic Research Working Paper No. 16473.
5. Bruhn, Miriam, 2011, "License to Sell: The Effect of Business Registration Reform on Entrepreneurial Activity in Mexico." Review of Economics and Statistics, Vol. 93, No. 1, pp. 382–86.
6. Chauffour, J. P., 2012, "Trade integration as a way forward for the Arab World: a regional agenda. World Bank Policy Research Working Paper 5581 (Washington: World Bank).
7. Djankov, Simeon, C. McLiesh, and R. Ramalho. 2006. "Regulation and Growth." Economics Letters, Vol. 92, pp. 395–401.
8. International Monetary Fund, 2014. "Toward New Horizons: Arab Economic Transformation amid Political Transitions," Middle East and Central Asia Department (Washington).
9. Freund, C., B. Rijkers, and A. Nucifora, 2014, "All in the Family: State Capture in Tunisia," World Bank Policy Research Working Paper 6810 (Washington: World Bank).
10. Freund, C., B. Rijkers, H. Arouri, and A. Nucifora, 2013, "Structural Stagnation: Firm-level Evidence on Job Creation in Tunisia," (Washington: World Bank and Tunis: Institut National de La Statistique Tunisia).
11. Hallward-Driemeier, M., G. Khun, and L. Pritchett, 2010, "Deals versus Rules: Policy Implementation Uncertainty and Why Firms Hate It," National Bureau of Economic Research Working Paper 16001.
12. International Finance Corporation, 2013, "IFC Jobs Study – Assessing Private Sector Contributions to Job Creation and Poverty Reduction," (Washington).
13. Klapper, L., and I. Love, 2011, "The Impact of Business Environment Reforms on New Firm Registration," World Bank Policy Research Working Paper 5493 (Washington: World Bank).
14. Klapper, L., L. Laeven, and R. Rajan, 2006, "Entry Regulation as a Barrier to Entrepreneurship," Journal of Financial Economics, Vol. 82, No.3, pp. 591–629.



15. La Porta, R., and A. Shleifer, 2008, “The Unofficial Economy and Economic Development,” National Bureau of Economic Research Working Paper 14520.
16. Madeddu, O., 2010, “The Status of Information Sharing and Credit Reporting Infrastructure in the Middle East and North Africa,” (Washington: World Bank).
17. Malik, A., 2013, “The Economics of the Arab Spring”, World Development, Vol. 45, pp 296–313.
18. Rijkers, B., and H. Arouri, 2012, “Job Creation: A Big Role for Big Firms.” Blog, World Bank, Washington, DC. <http://menablog.worldbank.org/job-creation-big-role-big-firms>.
19. Rocha, R., F. Subika, R. Khouri, and D. Pearce, 2011, “The status of bank lending to SMEs in the Middle East and North Africa region: Results of a joint survey of the Union of Arab Bank and the World Bank,” World Bank Policy Research Working Paper 5607 (Washington: World Bank).
20. Schneider, F., A. Buehn, and C. E. Montenegro, 2010, “Shadow economies all over the world: new estimates for 162 countries from 1999 to 2007,” World Bank Policy Research Working Paper 5356 (Washington: World Bank).
21. Tahari, A., P. Brenner, E. Vrijer, M. Moretti, A. Senhadji, G. Sensenbrenner and J. Solé, 2007, “Financial Sector Reforms and Prospects for Financial Integration in Maghreb Countries,” IMF Working Paper 07/125 (Washington: International Monetary Fund).
22. Uttamchandani, M., 2011, “No Way Out -The Lack of Efficient Insolvency Regimes in the MENA Region”, World Bank Policy Research Working Paper 5609 (Washington: World Bank).
23. World Bank, 2009, “From Privilege to Competition: Unlocking Private-Led Growth in the Middle East and North Africa,” (Washington).
24. \_\_\_\_\_, 2012, “Picking up the Pace: Reviving Growth in Indonesia’s Manufacturing Sector” (Washington).
25. \_\_\_\_\_, 2013. Jobs for Shared Prosperity: Time for Action in the Middle East and North Africa (Washington).